



N'y a-t-il pas dans la réglementation anti-tabac des obligations à respecter pour les 'uvres soumises au grand public ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 11 octobre 2011

Je viens de voir le film *La guerre est déclarée*. C'est un film très intéressant et qui montre bien la vie d'un couple face à la maladie et tout ce qui va avec. Mais j'ai été choqué par cette tabagie permanente des acteurs, les gros plans sur les cigarettes, au point que je me suis demandé si le film n'avait pas été sponsorisé par un fabricant de tabac.

Peut-être le metteur en scène voulait-il montrer que le tabac était un moyen de surmonter les épreuves (le tabac a-t-il des effets anti-dépresseurs ?). Mais cela n'apporte rien au sujet.

N'y a-t-il pas dans la réglementation anti-tabac des obligations à respecter pour les Suvres soumises au grand public ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Réponse :

Dans le principe, il n'est pas anormal de voir les personnages d'un film fumer puisque la vocation du cinéma est de retracer une période de la vie courante et que dans cette vie courante un individu sur 5 s'adonne au tabagisme. Cette proportion peut également beaucoup changer selon que l'on se trouve dans une configuration favorable ou défavorable à la pratique du tabagisme.

Des études très poussées ont été faites aux États-Unis et sont en cours en France pour tenter d'évaluer où se trouve la normalité en la matière. C'est ainsi que l'OMS a pu dénoncer la [haute visibilité du tabac au cinéma](#). DNF s'est également fait l'écho d'un livre français qui décrit l'historique de ce [mariage publicitaire entre cinéma et tabac](#)

Vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice en organisant un groupe de travail, avec le support de DNF, pour mettre en Suvre une étude dont l'objectif serait de démontrer la connivence qui existe entre les industriels du tabac et ceux du cinéma. Si cela vous intéresse, prenez rendez-vous avec les permanents de l'association soit en écrivant à contact@dnf.asso.fr soit en appelant au téléphone (01 42 77 06 56)

Sachez cependant qu'une vaste campagne de désinformation menée par les fabricants de tabac a réussi à convaincre plus du tiers des parlementaires qui, [sans la présence de DNF](#) auraient introduit une exception culturelle pour la publicité en faveur du tabac.